

# **SEMINAIRE**

## **2009**

**CENTRE TECHNIQUE NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES  
SUR LES HANDICAPS ET LES INADAPTATIONS**

**C  
T  
N  
E  
R  
H  
I**

**Vendredi 15 mai 2009**

**Emploi, plutôt qu'allocations :**

**Les nouvelles politiques du  
handicap en Europe**

# Emploi, plutôt qu'allocations : les nouvelles politiques du handicap en Europe

Vendredi 15 mai 2009

## Conception :

Dominique Velche  
Chargé de recherche au  
CTNERHI

## Horaire :

9 h. 30 – 17 h.

## Lieu :

CTNERHI  
236 bis, rue de Tolbiac  
75013 PARIS  
Tél. : 01 45 65 59 40  
Fax : 01 45 65 44 94

## e-mail :

r.martinez@ctnerhi.com.fr

## Site Internet :

www.ctnerhi.com.fr

## Tarifs :

Non-adhérent :  
350 € TTC

Adhérent :  
320 € TTC

Etudiant :  
80 € TTC

Devant les restrictions rencontrées en matière de participation à l'emploi, de revenu et, globalement, de participation économique, par les personnes reconnues ou se déclarant comme présentant des limitations fonctionnelles, les différents pays européens ont recouru à des mesures assez diversifiées : substitution ou compléments aux gains du travail réduits ; compensation technique ou humaine des incapacités ou prise en charge des surcoûts qui y sont liés ; obligations faites aux employeurs (accueil, embauche, maintien, reclassement) ; réadaptation, réentraînement, formation et consolidation de l'employabilité des intéressés ; mise en œuvre d'un secteur de travail protégé chargé de pallier les échecs de l'insertion en milieu ordinaire. Chacun l'a fait à sa façon et dans le cadre de politiques d'emploi, de politiques sociales, de politiques de santé publique, parfois contrastées.

Aujourd'hui, dans le cadre de la construction de l'Union Européenne, du marché unique, s'amorcent des tentatives de rapprochement sinon des mesures, du moins de leurs résultats en matière de situation, de statut, de conditions de vie des personnes présentant des limitations fonctionnelles. En une forme de convergence tacite, aux réponses allocataires il est préféré les politiques d' « activation » et au travail protégé s'oppose le travail « avec soutien » en milieu ordinaire. Qu'en est-il vraiment de ces nouvelles tendances ?

## Objectif :

Etudier les logiques et les résultats, en matière de revenus et d'emploi, des différents modèles de prise en compte des restrictions de participation des personnes présentant des limitations fonctionnelles. Les mettre en perspective des contextes démographiques, économiques et sociaux nationaux. Comparer et discuter leurs avantages et leurs défauts. Etudier les conditions de leur transfert à d'autres contextes socio-économiques.

## Méthodologie :

Exposés et débats

## Public :

Tous ceux, militants associatifs, professionnels du secteur social et médico-social, personnels des organismes gestionnaires de prestations sociales ou de décisions d'orientation, acteurs de la formation et/ou de l'insertion professionnelle, membres des missions « handicap » des entreprises ou des administrations, qui s'interrogent sur la cohérence et l'efficacité des politiques suivies en matière de handicap en Europe et cherchent à prendre un peu de recul pour comprendre les différentes logiques suivies.

## Programme :

### *Matinée :*

- étude des différentes logiques de réponse aux restrictions de participation en matière d'emploi et de revenus : remplacement, compensation, complément, réadaptation, formation, reclassement, placement, soutien, obligations faites aux employeurs, travail protégé... des différentes modalités et formes prises dans les pays européens qui les adoptent, résultats, avantages et défauts

### *Après-midi :*

- présentation et comparaison de plusieurs logiques nationales contrastées (Allemagne, Espagne, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède). Mise en regard du modèle français et discussions des perspectives offertes par les solutions adoptées localement.

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
(à retourner accompagné de l'acompte de 30 %)

**Vendredi 15 mai 2009**

**Emploi plutôt qu'allocations : les nouvelles politiques du handicap en Europe**

CTNERHI à l'attention de Régine Martinez

236 bis, rue de Tolbiac – 75013 PARIS

Tél. : 01 45 65 59 40 – Fax : 01 45 65 44 94

E-mail : r.martinez@ctnerhi.com.fr - Site Internet : www.ctnerhi.com.fr

Madame       Mademoiselle       Monsieur

Nom

Prénom

Fonction

Etablissement       Administration       Association       Entreprise

Association membre du CTNERHI       Particulier       Etudiant

Structure

Adresse

CP  Ville

Tel.  Fax

Email professionnel

Email personnel

**Adresse de facturation si différente**

Structure

Adresse

CP  Ville

Suivez-vous ce séminaire au titre de la formation continue : /\_/ oui /\_/ non

**TARIF<sup>1</sup> – Repas compris**

350 €       320 €<sup>2</sup>       80 €<sup>3</sup>

Conditions de règlement : 30 % au moment de l'inscription à titre d'acompte qui restera acquis au CTNERHI en cas de désistement, le solde à réception de la facture tenant lieu de convention de formation simplifiée.

**Attention** : nombre de places limité à 15 personnes (ce séminaire pourra être reprogrammé ultérieurement en fonction des demandes)

N° agrément formation continue : 11-75-213-17-75

<sup>1</sup> Les tarifs ne sont pas soumis à la TVA

<sup>2</sup> Tarif préférentiel pour les associations nationales membres du CTNERHI

<sup>3</sup> Tarif spécial pour les étudiants **sous réserve des places disponibles**

(sur présentation de la carte d'étudiant)

*Signature du participant  
et cachet de la structure*